



Abonnement à un site de rencontres

Par yogi45

J'ai dû consulter le formulaire d'inscription à un site de rencontres pour adultes. Je pense avoir rempli le questionnaire concernant l'adresse et les données bancaires.

Cependant, je n'ai pas finalisé mon inscription car je ne trouve pas de trace de ce paiement dans mon relevé bancaire.

Cette société proposait un abonnement de 14 jours pour 1 euro. Si au cours de ces 14 jours, l'abonnement n'était pas résilié, il était automatiquement transformé en un abonnement de 6 mois à 89,90 euros par mois.

N'ayant reçu aucun versement de ma part, ils ont transmis mon dossier à un office de recouvrement, lequel m'a adressé d'abord un rappel majoré de 79 euros de frais (ce qui est paraît-il interdit, le créancier ayant charge des frais).

Ensuite il y a eu plusieurs courriels de menaces.

Je précise que cette société et son office de recouvrement sont domiciliés en Allemagne.

Je n'ai reçu aucune prestations car, n'ayant pas réglé la première mensualité, ils ont bloqué l'accès à leur services.

Pensez-vous que pour une somme de moins de 500 euros ils vont aller plus loin : obtenir un titre exécutoire, engager une procédure d'exequatur ?

Merci de votre réponse.